

Le 7 octobre 2026

Monsieur le Premier ministre Carney,

Au nom du syndicat de l'IAM (Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale du Canada), je vous écris pour vous faire part de notre ferme opposition à la décision de votre gouvernement de conclure des concessions privées à long terme pour l'exploitation des plus grands aéroports du Canada.

L'IAM représente des milliers de travailleurs et travailleuses dans les secteurs de l'aviation et du transport aérien à travers le Canada. Nos adhérents travaillent chaque jour pour garantir la sécurité, l'efficacité et le bon fonctionnement du système aérien canadien. Nous comprenons parfaitement l'importance des aéroports canadiens en tant qu'infrastructures nationales essentielles et moteurs économiques majeurs pour les collectivités de tout le pays.

Nous sommes profondément préoccupés par la décision de votre gouvernement d'ouvrir l'exploitation des aéroports de Toronto Pearson, Montréal-Trudeau, Vancouver International et Calgary International à des investisseurs privés.

Bien que votre gouvernement ait déclaré que l'État fédéral conserverait la propriété des terrains et des actifs sous-jacents, le transfert de l'exploitation de ces aéroports à des investisseurs privés constitue, à nos yeux, une privatisation de fait. Les concessions à long terme confèrent à des intérêts privés le contrôle d'infrastructures publiques essentielles dans le but de générer des rendements financiers.

Les aéroports ne sont pas de simples actifs commerciaux. Il s'agit d'infrastructures publiques essentielles. Ce sont les portes d'entrée de notre pays, indispensables à notre économie nationale et fondamentales pour la circulation des personnes et des marchandises. Les décisions relatives à leur exploitation doivent donc être guidées par l'intérêt général, et non par les attentes des investisseurs privés et des actionnaires.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les conséquences potentielles pour les travailleurs et les voyageurs canadiens.

Les opérateurs privés subiront inévitablement des pressions pour rentabiliser leurs investissements. L'expérience d'autres pays montre que lorsque des capitaux privés sont injectés dans des infrastructures de transport essentielles, des pressions importantes

peuvent s'exercer pour augmenter les redevances d'utilisation, réduire les coûts d'exploitation et restructurer ou externaliser les activités.

Le gouvernement a laissé entendre que l'investissement privé améliorerait l'efficacité, maintiendrait des tarifs abordables et générerait des capitaux pour investir dans d'autres segments de l'infrastructure aéronautique canadienne. Ces objectifs sont louables, mais nous ne pensons pas que confier l'exploitation de nos plus grands aéroports à des intérêts privés soit le seul moyen, ni nécessairement le meilleur, de les atteindre.

Le Canada dispose déjà d'un système aéroportuaire sophistiqué impliquant les autorités aéroportuaires, les compagnies aériennes, les travailleurs, les gouvernements et d'autres parties prenantes

Il est possible d'améliorer le financement des aéroports, les investissements dans les infrastructures, la gouvernance et l'accessibilité financière pour les passagers sans pour autant placer l'exploitation d'infrastructures nationales essentielles sous le régime de concessions privées à long terme.

Nous estimons également que les travailleurs et travailleuses canadiens doivent avoir leur mot à dire dans tout débat sur l'avenir de nos aéroports. Les personnes qui exploitent, entretiennent, sécurisent et assurent le soutien de ces infrastructures en comprennent mieux que quiconque les défis et les opportunités qu'elles présentent. Elles ne devraient pas être reléguées au second plan dans un processus axé principalement sur l'attraction d'investissements.

L'IAM a toujours plaidé en faveur d'infrastructures publiques solides, d'emplois syndiqués de qualité et d'un système aérien au service des Canadiens d'un océan à l'autre. Nous continuerons à défendre ces principes.

Monsieur le Premier ministre, avant que votre gouvernement n'aille plus loin dans cette voie, je vous demande respectueusement de bien vouloir organiser une réunion avec vous et les membres concernés de votre gouvernement afin de discuter des préoccupations de l'IAM et d'entendre directement les travailleurs et travailleuses qui assurent le fonctionnement du système aérien canadien.

Nous sommes prêts à nous engager de manière constructive et de bonne foi. Cependant, nous tiendrons également à être clairs : les aéroports canadiens constituent des infrastructures publiques essentielles, et les décisions concernant leur avenir doivent faire



IAM UNION | IAM LE SYNDICAT

18 Wynford Drive, #310, Toronto, ON

Postal code | Code postal: M3C 3S2

TEL: 416.386.1789

FAX: 416.386.0210

info@iamaw.ca

passer les intérêts des Canadiens, des travailleurs aéroportuaires et des voyageurs avant les rendements financiers privés.

Je serais ravi de pouvoir vous rencontrer dès que cela vous conviendra.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'David Chartrand', is written over a light blue horizontal line.

David Chartrand

Vice-président général – Canada

IAM Le Syndicat